

un centre social ou socioculturel c'est quoi ?

UN ESPACE DE PROXIMITÉ

Un centre social et culturel est à vocation familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population.

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il propose un accueil, des activités et des services à vocation éducative, sociale et culturelle ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

UN LIEU D'INITIATIVES

Une structure au service des projets des habitants

Un centre social et culturel est un lieu d'animation de la vie des communes permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs propres projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants et favorise la vie sociale et la vie associative. Il favorise le développement des initiatives des habitants en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

LE CENTRE SOCIOCULTUREL CHLORO'FIL

C'est une association, sans but politique, religieux ni lucratif. Il agit sur 7 communes : Trémentines, Nuaillé, Vezins, Chanteloup les Bois, Toutlemonde, Mazieres en Mauges et La Tessoualle.

Il est subventionné principalement par la Communauté d''Agglomération du Choletais et par la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire qui lui délivre l'agrément « Centre Social » sur la base d'un projet social. Il reçoit également des financements du Conseil Départemental et de la CARSAT pour les actions seniors. Par ailleurs il perçoit les participations financières des utilisateurs.

LE RÉSULTAT D'UNE RENCONTRE ENTRE PLUSIEURS ACTEURS.

De ce fait, sont effectivement associés à la vie et au projet du Centre Socioculturel :

Les habitants du secteur géographique, participants à la vie du Centre Socioculturel

Les collectivités territoriales de son territoire d'intervention

Les associations et groupements dont les buts sont en cohérence avec ceux du Centre Socioculturel et qui manifestent leur volonté de s'associer à son action

Les organismes d'action sociale, institutions publiques ou privées qui contribuent au développement du bien-être et à la promotion des individus, des familles et des groupes

SES OBJECTIFS:

Accueillir et accompagner et être accessible à tous les habitants sans discrimination

Écouter, connaître, comprendre et prendre en compte les personnes et l'environnement

Agir ensemble, c'est à dire faire preuve d'ouverture pour débattre, décider et entreprendre avec les personnes concernées

Chloro'fil intervient auprès des publics suivants :

PETITE ENFANCE

par l'animation de matinées d'éveil, un accompagnement des parents employeurs et des assistantes maternelles dans leur métier.

JEUNESSE

Par l'animation d'un accueil de loisirs 11-17 ans, l'accompagnement de projets de jeunes, le soutien à la vie des foyers de jeunes et la mise en place d'animations et d'ateliers.

ENFANCE

Par un soutien aux structures d'accueil des 3-11 ans.

FAMILLES

par la mise en place d'animations, de soirées et d'échanges, entre parents ou avec les enfants.

ADULTES

Par des ateliers réguliers, des actions ponctuelles et un accompagnement des clubs des aînés.

ASSOCIATIONS

Par des aides ponctuelles ou régulières à la création, au fonctionnement et à la comptabilité.

Ses façons de faire :

- 1) Allers vers, hors les murs: Être à l'écoute des habitants, en allant vers eux et en proposant des espaces de rencontre et d'échange sur les communes, dans la rue ou pendant des évènements, sur les réseaux sociaux, par téléphone. Mais aussi échanger avec les élus municipaux et les partenaires pour connaître au mieux les besoins des habitants
- **2) Favoriser l'expression des besoins**: par des outils, des postures et une disponibilité adaptés aux habitants: être à l'écoute cela ne s'improvise pas. Les formes peuvent varier, questionnaires directifs ou libres, installations particulières, choix des lieux et des temps. Le but de cette expression n'est pas la mise en place systématique d'actions par la suite. L'expression des personnes peut constituer un but en lui même.
- **3) Partir des besoins exprimés** : répertorier les besoins le plus fidèlement possible et les recouper pour évaluer ce qui peut en être fait : rien, les considérer comme des « signaux faibles » qui permettent d'éclairer et/ou de comprendre une situation, d'attirer notre vigilance, ou constituer un groupe de personnes qui partagent les même besoins
- **4) Passer de l'expression individuelle à l'action collective :** Les besoins sont souvent exprimés individuellement, rarement dans des moments « faits pour ». Il est plus facile de s'exprimer dans des temps informels et en tout petit comité. A nous de transformer ces expressions, ces envies et besoins en « envie de se mobiliser collectivement et d'agir ». En effet, le centre socioculturel est le lieu de l'action collective (même s'îl existe des temps ou des actions ponctuelles d'accompagnement individuels, ils ne sont qu'un moyen pour aller vers du collectif)
- **5) Faire avec les personnes concernées (et pas pour) :** La préparation et l'animation des actions mises en place se feront avec les habitants directement concernés par le projet. Ils pourront être accompagnés de salariés du CSI Chloro'fil, mais ceux ci œuvreront bien dans une logique d'accompagnement et de co-construction.